

AVENANT N° 4 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE 2014-2017

Il est convenu entre :

- le **MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**
Représenté par le directeur des sports, Monsieur Thierry MOSIMANN
Désigné ci-après par le ministère

Et

- la **FEDERATION FRANÇAISE DE BASKETBALL**
Représentée par son président, Monsieur Jean-Pierre SIUTAT
Désignée ci-dessous par la fédération,

Article 1 :

La subvention prévue pour **2015** à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de **63 000 €** pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Structuration fédérale (60 000 €) ;
- Programmes d'échanges internationaux (3 000 €).

Le montant de la subvention versée à la fédération est porté à 2 195 542 €.

Article 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

Article 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

Fait à Paris, le 18 NOV. 2015

LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE DE BASKETBALL

LE DIRECTEUR DES SPORTS

WISE LE 11/11/2015 DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ 210272041

Pour le directeur des sports
L'adjointe au directeur des sports,
Chef de service

Claudie SAGNAC

LISTE DES ANNEXES

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Annexe 2 - Objectifs partagés et moyens financiers

Objectifs / Action / Rubrique	Montants			Engag. fédéral
	Budget	Demande	Accordé	
Favoriser l'accès aux publics éloignés de la pratique et le développement des nouvelles pratiques	1 576 200 €	340 000 €	330 000 €	1 246 200 €
Action 1	1 576 200 €	340 000 €	330 000 €	1 246 200 €
Ethique et prévention des incivilités dans le sport	25 000 €	15 000 €	15 000 €	10 000 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	448 600 €	140 000 €	130 000 €	318 600 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	1 102 600 €	185 000 €	185 000 €	917 600 €
Développer une politique de féminisation	642 833 €	80 000 €	40 000 €	602 833 €
Action 1	642 833 €	80 000 €	40 000 €	602 833 €
Promotion des pratiques sportives pour tous	557 293 €	60 000 €	40 000 €	517 293 €
Correction des inégalités d'accès à la pratique sportive	85 540 €	20 000 €	0 €	85 540 €
PROJET RELEVÉ en préparant le renouvellement de l'élite avec 6 collectifs espoirs G et F (Espoirs, Juniors, Cadets(tes)).	2 543 750 €	1 020 000 €	1 018 800 €	1 524 950 €
Action 2	2 478 750 €	955 000 €	955 000 €	1 523 750 €
Parcours de l'excellence sportive (PES)	1 506 950 €	585 000 €	585 000 €	921 950 €
Collectif RELEVÉ - Stages et compétitions	971 800 €	370 000 €	370 000 €	601 800 €
Action 3	65 000 €	65 000 €	63 800 €	1 200 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	65 000 €	65 000 €	63 800 €	1 200 €
PROJET PERFORMANCE RIO : Avoir des équipes de France Séniors (F/G) performantes aux Jeux Olympiques	2 069 242 €	908 742 €	806 742 €	1 262 500 €
Action 2	1 778 742 €	813 742 €	713 742 €	1 065 000 €
Indemnités de sujétions des CTS (ICTS)	108 742 €	108 742 €	108 742 €	0 €
Aides personnalisées (AP)	205 000 €	205 000 €	205 000 €	0 €
Collectif SENIOR - Stages et compétitions	1 465 000 €	500 000 €	400 000 €	1 065 000 €
Action 3	290 500 €	95 000 €	93 000 €	197 500 €
Accompagnement sanitaire préventif	275 500 €	80 000 €	78 000 €	197 500 €
Protection de la santé du pratiquant (SMR)	15 000 €	15 000 €	15 000 €	0 €
Adapter nos formations d'encadrement (arbitres, entraîneurs dirigeants) aux besoins des clubs et à nos orientations politiques	939 600 €	100 000 €	100 000 €	839 600 €
Action 4	939 600 €	100 000 €	100 000 €	839 600 €
Formations fédérales	939 600 €	100 000 €	100 000 €	839 600 €
Formation de cadres par les diplômes d'Etat	340 900 €	25 000 €	22 000 €	318 900 €
Action 4	340 900 €	25 000 €	22 000 €	318 900 €
Professionalisation de l'activité	340 900 €	25 000 €	22 000 €	318 900 €
Contribuer à la promotion du basket comme facteur de santé	108 000 €	20 000 €	20 000 €	88 000 €
Action 3	108 000 €	20 000 €	20 000 €	88 000 €
Promotion des APS comme facteur de santé	108 000 €	20 000 €	20 000 €	88 000 €
Renforcer les rapprochements territoriaux et la structuration territoriale de la FFBB par la mise en œuvre de la politique fédérale	60 000 €	60 000 €	60 000 €	0 €
Action 1	60 000 €	60 000 €	60 000 €	0 €
Structuration fédérale	60 000 €	60 000 €	60 000 €	0 €
Conforter le rang de la France parmi les grandes nations sportives	6 490 €	3 000 €	3 000 €	3 490 €
Action 1	6 490 €	3 000 €	3 000 €	3 490 €
Programmes d'échanges internationaux	6 490 €	3 000 €	3 000 €	3 490 €
TOTAL	8 287 015 €	2 556 742 €	2 400 542 €	5 886 473 €

Dont montant destiné aux aides personnalisées :

205 000 €

Montant total de la subvention versée par le ministère hors aides personnalisées :

2 195 542 €

Répartition de la subvention versée hors aides personnalisées :
- cat 61 (indemnité des CTS)
- cat 64 (transfert direct aux assoc.)

108 742 €

2 086 800 €

SR

Crédit Mutuel

CCM PARIS 13 LES GOBELINS
Téi 08-20-09-98-84
55 AVENUE DES GOBELINS
75013 PARIS

Relevé d'identité bancaire-IBAN

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...)

This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc.....)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	06043	00020568401	07	CCM PARIS 13 LES GOBELINS

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account number)	BIC (Bank Identification Code)
FR76 1027 8060 4300 0205 6840 107	CMCIFR2A

INACTIF - RECOCIA
10113270300060

TITULAIRE DU COMPTE
ACCOUNT OWNER

FEDERATION FRANCAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHATEAU DES RENTIERS
75013 PARIS